



Fiche inscription **BAFA** **Formation Générale**

Code session :

Dates de la session : Du au

Lieu de la session :



NOM : Prénom :

N° de dossier obtenu sur le site [jeunes.gouv](http://jeunes.gouv.fr) :

☐ Fille ☐ Garçon Né(e) le : A :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone : Situation pro :

Numéro Allocataire CAF (des parents) :

Régime alimentaire particulier / Allergies :

Personne à contacter en cas d'urgence :

NOM/Prénom : Tél. :

Comment avez-vous connu le Centre Albert Camus ?.....

GRILLE TARIFAIRE FORMATION GÉNÉRALE BAFA	
Tarif de base	380 €
AIDE CAF	
Stagiaire de 16 à 20 ans, résidant dans les Bouches du Rhône et QF ≤ 1200	- 280 €
AIDES TREMPLIN BAFA	
Bourse TREMPLIN BAFA (non cumulable avec l'aide CAF) Stagiaire résidant en QPV aixois	- 80 €
Prise en charge totale TREMPLIN BAFA* Stagiaire inscrit à la Mission Locale ou à France Travail ET résidant en QPV aixois	GRATUIT
Tarif retenu pour la session :	Paiement reçu par Espèces ☐ Chèque ☐ n°.....

Documents à fournir :

- ☐ Copie d'une pièce d'identité recto verso en cours de validité
- ☐ Attestation d'assurance civile
- ☐ Attestation CAF ou numéro d'allocataire (si Aide CAF)
- ☐ Attestation d'inscription Mission Locale ou Pôle Emploi (si Tremplin BAFA)
- ☐ Règlement de la session (chèque ou espèces) sauf en cas de prise en charge totale

Conditions générales d'inscription :

Inscription : L'obtention du numéro d'identifiant de formation BAFA en ligne sur le site www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr est un préalable obligatoire à l'inscription sur une formation BAFA au Centre Albert Camus. L'inscription n'est définitive qu'après la réception et validation du dossier complet par notre secrétariat.

Tarifs : Le prix des sessions de formation comprend l'ensemble des coûts de formation : La documentation pédagogique fournie à chaque stagiaire, le matériel mis à disposition et la demi-pension. **Le règlement de la formation doit impérativement être effectué en totalité lors de l'inscription**, en espèces ou chèque à l'ordre du Centre Albert Camus. Le cas échéant, le stagiaire ne participera pas à la formation.

Pour les candidats sollicitant une aide de la CAF : l'aide financière étant déduite directement du montant de la formation, les candidats s'engagent à verser au Centre Albert Camus le montant de l'aide sollicitée au cas où cette dernière serait finalement refusée par la CAF.

Assurance : Le Centre Albert Camus a souscrit une assurance auprès de la MAIF couvrant l'ensemble de ses activités. Chaque stagiaire doit cependant fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile. Les dépenses occasionnées en cas d'accidents (frais médicaux...) restent à la charge du stagiaire qui devra rembourser la structure en cas d'avance des frais.

Annulation : Du fait du stagiaire : toute demande d'annulation doit faire l'objet d'un écrit daté et signé. Aucune annulation ne peut avoir lieu par téléphone. En cas d'annulation plus de 8 jours avant le début de la session, aucune somme ne sera retenue par le Centre Albert Camus. En cas d'annulation moins de 8 jours avant le début du stage, un montant de 50% du prix du stage sera retenu. **En cas d'annulation moins de 48h avant la session ou de non-présentation à celle-ci, la totalité du montant payé par le stagiaire sera retenue.**

Du fait du Centre Albert Camus : une session peut être annulée si les conditions d'effectif ou d'encadrement ne permettent pas d'en assurer le bon déroulement. Dans ce cas un report de dates est systématiquement proposé ou à défaut, un remboursement de l'intégralité des sommes versées.

Abandon, Absence : Toute session commencée est intégralement due. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon du stagiaire ni au premier jour de la session ni au cours de celle-ci. De même aucune absence ne sera tolérée, la session doit être suivie dans son intégralité.

Exclusion : Le Centre Albert Camus se réserve le droit d'exclure tout stagiaire qui ne respecterait pas les dispositions du règlement intérieur du Centre Albert Camus ou qui compromettrait le bon déroulement de la session par un comportement inadapté. Une exclusion ne donne droit à aucun remboursement ni aucune indemnisation.

Pour les stagiaires mineurs

Je soussigné(e) :

En qualité de ☐ père ☐ mère ☐ tuteur(trice) légal(e)

Autorise (nom, prénom du stagiaire)

☐ A participer à la session de formation organisée par le centre Albert Camus et par conséquent à toutes les activités qui y sont associées. En cas d'urgence, j'autorise le responsable du stage à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état du stagiaire.

☐ A apparaître sur les photographies ou vidéos prises par le Centre Albert Camus et utilisées à des fins uniques de communication auprès des différents publics.

Fait à

Le.....

Signature des parents ou du représentant légal :